

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CRUAS : COMMUNE DE CRUAS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21070076100013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PRIVAS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	68
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	74
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	79

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	82
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	83
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	87
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	89
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	90
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	92
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	93

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	96
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	97
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	99
B3.1 - Etat des provisions constituées	100
B3.2 - Etalement des provisions	101
B4 - Etat des charges transférées	102
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	103
B6 - Prêts	104
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	105
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	106
B7.3 - Etat des emprunts garantis	107
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	108
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	109
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	110
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	111
B7.8 - Autres engagements donnés	112
B7.9 - Autres engagements reçus	113
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	114
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	118
B9 - Etat du personnel	119
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	120
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	121
B11.2 - Liste des établissements publics créés	122
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	129
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	130
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	131
B13 - Opérations liées aux cessions	133
B14 - Etat des travaux en régie	134
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	135
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	137
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	140
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	141
C2.1 - Situation des AP	142
C2.2 - Situation des AE	146
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	150
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	151
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	152
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	153
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	154
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	155
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	157
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	158
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	159
D4 - Gestion des fonds européens	160
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	161
D6 - Actions de formation des élus	162
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	163
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	164
D9 - Identification des flux croisés	165
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	166
D11 - Décisions en matière de taux	169
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	170
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	171
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	173
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	174
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	175
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	176

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

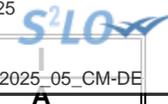
 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3129

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	10078525,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	2213,16
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	2618,08
3 Dépenses d'équipement brut / population	2026,07
4 Encours de dette / population (2) (3)	2175,52
5 DGF / population	0,19
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4043
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9509
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,7738
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,8309
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	17 967 708,74	19 896 371,73	4 365 694,58	A1 6 294 357,57
Investissement	11 361 477,94	11 577 813,00	(2) 4 365 694,58	A2 4 582 029,64
Dont 1068		2 087 896,32		
Fonctionnement	6 606 230,80	8 318 558,73	(3) 0,00	A3 1 712 327,93

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 480 973,51	III + IV 0,00	B1 -480 973,51
Investissement	I 480 973,51	III 0,00	B2 -480 973,51
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)

TOTAL	A1 + B1	5 813 384,06
Investissement	A2 + B2	4 101 056,13
Fonctionnement	A3 + B3	1 712 327,93

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 480 973,51
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2201	Opération d'équipement n° 2201	112 257,59
2203	Opération d'équipement n° 2203	3 624,02
2204	Opération d'équipement n° 2204	18 648,00
2205	Opération d'équipement n° 2205	36 024,00
2206	Opération d'équipement n° 2206	9 751,20
2207	Opération d'équipement n° 2207	600,00
2214	Opération d'équipement n° 2214	14 727,00
2217	Opération d'équipement n° 2217	133 962,29
2304	Opération d'équipement n° 2304	1 860,00
2401	Opération d'équipement n° 2401	9 379,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	8 722,62
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	15 208,74
21	Immobilisations corporelles (3)	116 208,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 606 230,80	G	8 318 558,73
	Section d'investissement	B	11 361 477,94	H	11 577 813,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	4 365 694,58
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	17 967 708,74	= G + H + I + J	24 262 066,31
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	480 973,51	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	480 973,51	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	6 606 230,80	= G + I + K	8 318 558,73
	Section d'investissement	= B + D + F	11 842 451,45	= H + J + L	15 943 507,58
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	18 448 682,25	= G + H + I + J + K + L	24 262 066,31

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		21 282,55
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	42 351,92	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	97 686,72	154,06
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	808 821,98	178,54
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	623 642,17	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 572 502,79	21 615,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	313 524,01
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	784 975,15	11 406,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	58 715,09
Total des réalisations financières		784 975,15	383 645,52
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 357 477,94	II 405 260,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	4 000,00	84 656,01
041	Opérations patrimoniales (8)	9 000 000,00	9 000 000,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 9 004 000,00	IV 9 084 656,01

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	11 361 477,94	II + IV	9 489 916,68
--------------	---------	----------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	4 365 694,58
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	2 087 896,32

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	11 361 477,94	II + IV + VI + VII	15 943 507,58
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		4 582 029,64		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 158 288,15	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	119 079,76
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 712 243,75	73 Impôts et taxes (sauf 731)	3 888 407,26
		731 Fiscalité locale	212 539,40
		74 Dotations et participations (1)	3 544 263,77
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	677 897,14	75 Autres produits de gestion courante (1)	472 876,24
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	786 453,00	013 Atténuations de charges (1)	67 847,27
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	6 334 882,04	Total recettes de gestion des services	8 305 013,70
66 Charges financières	178 168,47	76 Produits financiers	84,70
67 Charges spécifiques (1)	1 398,36	77 Produits spécifiques (1)	478,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	7 125,92	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	8 982,33
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	6 521 574,79	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	8 314 558,73

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	84 656,01	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	4 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	84 656,01	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	6 606 230,80	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	8 318 558,73
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	6 606 230,80	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	8 318 558,73
---	-------------	---------------------	---	--------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 712 327,93
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	4 000,00	4 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	784 975,15	0,00	784 975,15
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 250 963,47		1 250 963,47
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	372,24	0,00	372,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	57 112,40	0,00	57 112,40
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	264 054,68	9 000 000,00	9 264 054,68
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 357 477,94	9 004 000,00	11 361 477,94

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	2 158 288,15		2 158 288,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 712 243,75		2 712 243,75
014	Atténuations de produits	786 453,00		786 453,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	677 897,14	0,00	677 897,14
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	178 168,47	0,00	178 168,47
67	Charges spécifiques (9)	1 398,36	0,00	1 398,36
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	7 125,92	84 656,01	91 781,93
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 521 574,79	84 656,01	6 606 230,80

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	313 524,01	0,00	313 524,01
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	21 282,55	0,00	21 282,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 406,42	0,00	11 406,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	53 916,00	53 916,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	154,06	0,00	154,06
21	Immobilisations corporelles (3)	178,54	8 946 084,00	8 946 262,54
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	58 715,09	0,00	58 715,09
28	Amortissement des immobilisations		84 656,01	84 656,01
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		405 260,67	9 084 656,01	9 489 916,68

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	2 087 896,32
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	4 365 694,58
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	67 847,27		67 847,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	119 079,76		119 079,76
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 888 407,26		3 888 407,26
731	Fiscalité locale	212 539,40		212 539,40
74	Dotations et participations (8)	3 544 263,77		3 544 263,77
75	Autres produits de gestion courante (8)	472 876,24	0,00	472 876,24
76	Produits financiers	84,70	0,00	84,70
77	Produits spécifiques (8)	478,00	4 000,00	4 478,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	8 982,33	0,00	8 982,33
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 314 558,73	4 000,00	8 318 558,73

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		16 800 000,00	11 361 477,94	480 973,51	4 957 548,55	0,00	11 361 477,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 951,27	372,24	8 722,62	9 856,41	0,00	372,24
204	Subventions d'équipement versées (7)	110 000,00	57 112,40	15 208,74	37 678,86	0,00	57 112,40
21	Immobilisations corporelles	285 322,71	264 054,68	116 208,37	-94 940,34	0,00	264 054,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	658 528,00	0,00	0,00	658 528,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	5 854 198,02	1 250 963,47	340 833,78	4 262 400,77	0,00	1 250 963,47
Total des dépenses d'équipement		6 927 000,00	1 572 502,79	480 973,51	4 873 523,70	0,00	1 572 502,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	865 000,00	784 975,15	0,00	80 024,85		784 975,15
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		865 000,00	784 975,15	0,00	80 024,85	0,00	784 975,15
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 792 000,00	2 357 477,94	480 973,51	4 953 548,55	0,00	2 357 477,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	8 000,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	9 000 000,00	9 000 000,00		0,00		9 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 008 000,00	9 004 000,00		4 000,00		9 004 000,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		16 800 000,00	11 361 477,94	480 973,51	4 957 548,55	0,00	11 361 477,94

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		12 434 305,42	11 577 813,00	0,00	856 492,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 409,10	21 282,55	0,00	-14 873,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	154,06	0,00	-154,06
21	Immobilisations corporelles	0,00	178,54	0,00	-178,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 409,10	21 615,15	0,00	-15 206,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 097 896,32	2 401 420,33	0,00	-303 524,01
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	11 406,42	0,00	-11 406,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	58 715,09	0,00	-3 715,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 152 896,32	2 471 541,84	0,00	-318 645,52
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 159 305,42	2 493 156,99	0,00	-333 851,57
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 175 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00	84 656,01		15 343,99
041	Opérations patrimoniales (8)	9 000 000,00	9 000 000,00		0,00
Total des recettes d'ordre		10 275 000,00	9 084 656,01		1 190 343,99
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		4 365 694,58			
Total des recettes d'investissement cumulées		16 800 000,00	15 943 507,58	0,00	856 492,42

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		16 800 000,00	11 361 477,94	480 973,51	4 957 548,55	0,00	11 361 477,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 951,27	372,24	8 722,62	9 856,41	0,00	372,24
202	Frais réalisation documents urbanisme	4 480,00	0,00	0,00	4 480,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 471,27	0,00	0,00	1 471,27	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 000,00	372,24	8 722,62	3 905,14	0,00	372,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	110 000,00	57 112,40	15 208,74	37 678,86	0,00	57 112,40
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	110 000,00	57 112,40	15 208,74	37 678,86	0,00	57 112,40
21	Immobilisations corporelles	285 322,71	264 054,68	116 208,37	-94 940,34	0,00	264 054,68
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	29 701,73	-29 701,73	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	2 883,91	0,00	-2 883,91	0,00	2 883,91
21312	Bâtiments scolaires	0,00	2 883,90	11 380,80	-14 264,70	0,00	2 883,90
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	94 065,57	0,00	-94 065,57	0,00	94 065,57
21316	Equipements du cimetière	35 000,00	33 121,28	0,00	1 878,72	0,00	33 121,28
21318	Autres bâtiments publics	3 556,11	1 030,00	0,00	2 526,11	0,00	1 030,00
2138	Autres constructions	1 500,60	0,00	0,00	1 500,60	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	9 212,02	0,00	-9 212,02	0,00	9 212,02
21534	Réseaux d'électrification	43 000,00	20 044,56	61 979,16	-39 023,72	0,00	20 044,56
21535	Réseaux de transmission	0,00	15 789,95	0,00	-15 789,95	0,00	15 789,95
21538	Autres réseaux	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	2 140,00	-2 140,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	50 000,00	4 804,17	0,00	45 195,83	0,00	4 804,17
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	35 000,00	11 725,71	0,00	23 274,29	0,00	11 725,71
21828	Autres matériels de transport	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 560,00	0,00	-1 560,00	0,00	1 560,00
21838	Autre matériel informatique	15 000,00	8 603,43	0,00	6 396,57	0,00	8 603,43
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	2 977,53	0,00	-2 977,53	0,00	2 977,53
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 266,00	23 090,43	0,00	7 175,57	0,00	23 090,43
2185	Matériel de téléphonie	0,00	2 040,84	0,00	-2 040,84	0,00	2 040,84
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	30 221,38	11 006,68	-11 228,06	0,00	30 221,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	658 528,00	0,00	0,00	658 528,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	658 528,00	0,00	0,00	658 528,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 854 198,02	1 250 963,47	340 833,78	4 262 400,77	0,00	1 250 963,47
Total des dépenses d'équipement		6 927 000,00	1 572 502,79	480 973,51	4 873 523,70	0,00	1 572 502,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	865 000,00	784 975,15	0,00	80 024,85		784 975,15
1641	Emprunts en euros	845 000,00	770 434,21	0,00	74 565,79		770 434,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 103,91	0,00	-1 103,91		1 103,91
168758	Dettes - Autres groupements	20 000,00	13 437,03	0,00	6 562,97		13 437,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		865 000,00	784 975,15	0,00	80 024,85	0,00	784 975,15
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 792 000,00	2 357 477,94	480 973,51	4 953 548,55	0,00	2 357 477,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	8 000,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	8 000,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	8 000,00	4 000,00		4 000,00		4 000,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	9 000 000,00	9 000 000,00		0,00		9 000 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 760,00	2 760,00		0,00		2 760,00
21311	Bâtiments administratifs	278 469,62	278 469,62		0,00		278 469,62
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 103 353,99	2 103 353,99		0,00		2 103 353,99
21314	Bâtiments culturels et sportifs	3 240 824,85	3 240 824,85		0,00		3 240 824,85
21318	Autres bâtiments publics	169 468,05	169 468,05		0,00		169 468,05
2138	Autres constructions	3 097 781,69	3 097 781,69		0,00		3 097 781,69
2152	Installations de voirie	107 341,80	107 341,80		0,00		107 341,80
Total des dépenses d'ordre		9 008 000,00	9 004 000,00		4 000,00		9 004 000,00

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			5 854 198,02	1 250 963,47	340 833,78	4 262 400,77	3 230 370,43	0,00	1 250 963,47
104	EXTENSION SALLE RESTAURATION E		0,00	262,68	0,00	-262,68	168 441,05	0,00	262,68
212	Halles Commerciales de la Filature		7 432,87	5 973,30	0,00	1 459,57	472 267,71	0,00	5 973,30
2201	Vidéoprotection		0,00	37 419,19	112 257,59	-149 676,78	209 714,53	0,00	37 419,19
2203	Self Cantine		11 000,00	10 680,00	3 624,02	-3 304,02	10 680,00	0,00	10 680,00
2204	Centre Aquatique		1 355 342,00	595 896,33	18 648,00	740 797,67	679 293,33	0,00	595 896,33
2205	Skate Park		250 000,00	176 188,42	36 024,00	37 787,58	181 324,42	0,00	176 188,42
2206	Parking Mercoyrol		180 000,00	10 059,60	9 751,20	160 189,20	148 733,10	0,00	10 059,60
2207	Rénovation Abbatiale		600,00	0,00	600,00	0,00	360,00	0,00	0,00
2208	Aménagement Hall Cinéma		12 634,00	7 242,00	0,00	5 392,00	21 072,84	0,00	7 242,00
2209	Gymnase EDF		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	304 600,00	0,00	0,00
2214	Entretien courant patrimoine municipal		209 724,02	144 661,11	14 727,00	50 335,91	238 524,01	0,00	144 661,11
2217	Sécurisation Château et Chapelle		180 000,00	34 306,57	133 962,29	11 731,14	34 306,57	0,00	34 306,57
2219	Traversée de l'agglomération par RD86		13 878,73	13 878,73	0,00	0,00	16 878,73	0,00	13 878,73
2220	Acquisitions Foncières		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	354 468,43	0,00	0,00
2301	Salle de Sport		1 886,40	4 814,40	0,00	-2 928,00	155 124,57	0,00	4 814,40
2302	Acquisition Calcia (partie basse)		2 511 700,00	1 628,62	0,00	2 510 071,38	1 628,62	0,00	1 628,62
2303	Relampage Eclairage Public		200 000,00	36 250,00	0,00	163 750,00	36 250,00	0,00	36 250,00
2304	Requalification rue de la République		170 000,00	11 271,60	1 860,00	156 868,40	36 271,60	0,00	11 271,60
2401	Parking Filature		420 000,00	160 430,92	9 379,68	250 189,40	160 430,92	0,00	160 430,92
2402	Extension cimetière		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2403	Restauration du Château		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



ALZ

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : EXTENSION SALLE RESTAURATION E
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 262,68	0,00	-262,68	A2 168 441,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	262,68	0,00	-262,68	168 441,05
21318	Autres bâtiments publics	0,00	262,68	0,00	-262,68	2 578,68
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	165 862,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-262,68	B2 - A2	-168 441,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 212

LIBELLE : Halles Commerciales de la Filature

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		7 432,87	A1 5 973,30	0,00	1 459,57	A2 472 267,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 432,87	5 973,30	0,00	1 459,57	472 267,71
21318	Autres bâtiments publics	7 432,87	5 973,30	0,00	1 459,57	472 267,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 100 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 973,30	B2 - A2	-372 267,71

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2201
LIBELLE : Vidéoprotection
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 37 419,19	112 257,59	-149 676,78	A2 209 714,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	37 419,19	112 257,59	-149 676,78	209 714,53
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	58 286,95
2152	Installations de voirie	0,00	37 419,19	112 257,59	-149 676,78	149 676,78
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 82 917,45
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	82 917,45
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	82 917,45
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-37 419,19	B2 - A2	-126 797,08

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2203
LIBELLE : Self Cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		11 000,00	A1 10 680,00	3 624,02	-3 304,02	A2 10 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 000,00	10 680,00	3 624,02	-3 304,02	10 680,00
2031	Frais d'études	11 000,00	10 680,00	3 624,02	-3 304,02	10 680,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-10 680,00	B2 - A2	-10 680,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2204

LIBELLE : Centre Aquatique

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 355 342,00	595 896,33	18 648,00	740 797,67	679 293,33
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 870,00	15 792,33	3 960,00	2 117,67	46 539,33
202	Frais réalisation documents urbanisme	8 820,00	15 792,33	3 960,00	-10 932,33	25 593,33
2031	Frais d'études	13 050,00	0,00	0,00	13 050,00	20 946,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 333 472,00	580 104,00	14 688,00	738 680,00	632 754,00
2313	Constructions	68 472,00	40 104,00	14 688,00	13 680,00	56 754,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 265 000,00	540 000,00	0,00	725 000,00	576 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-595 896,33	B2 - A2	-679 293,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2205
LIBELLE : Skate Park
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		250 000,00	A1 176 188,42	36 024,00	37 787,58	A2 181 324,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 760,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	176 188,42	36 024,00	37 787,58	178 564,42
2128	Autres agencements et aménagements	250 000,00	176 188,42	36 024,00	37 787,58	178 564,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-176 188,42	B2 - A2	-181 324,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2206
LIBELLE : Parking Mercoyrol
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		180 000,00	A1 10 059,60	9 751,20	160 189,20	A2 148 733,10
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	10 059,60	9 751,20	160 189,20	148 733,10
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	137 387,10
2152	Installations de voirie	180 000,00	9 465,60	9 751,20	160 783,20	10 752,00
21535	Réseaux de transmission	0,00	594,00	0,00	-594,00	594,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-10 059,60	B2 - A2	-148 733,10

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2207
LIBELLE : Rénovation Abbatale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		600,00	A1 0,00	600,00	0,00	A2 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	600,00	0,00	600,00	0,00	360,00
2031	Frais d'études	600,00	0,00	600,00	0,00	360,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -360,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2208
LIBELLE : Aménagement Hall Cinéma
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		12 634,00	A1 7 242,00	0,00	5 392,00	A2 21 072,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 634,00	7 242,00	0,00	5 392,00	21 072,84
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	13 830,84
21318	Autres bâtiments publics	1 900,00	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 734,00	5 342,00	0,00	5 392,00	5 342,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-7 242,00	B2 - A2	-21 072,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2209
LIBELLE : Gymnase EDF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1 0,00	0,00	20 000,00	A2 304 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	304 600,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	304 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -304 600,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2214
LIBELLE : Entretien courant patrimoine municipal
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		209 724,02	144 661,11	14 727,00	50 335,91	238 524,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	189 724,02	144 661,11	14 727,00	30 335,91	238 524,01
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 897,12
21311	Bâtiments administratifs	0,00	12 656,07	0,00	-12 656,07	19 828,23
21312	Bâtiments scolaires	55 000,00	7 293,68	0,00	47 706,32	10 060,40
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	15 355,70	0,00	-15 355,70	15 355,70
21318	Autres bâtiments publics	128 111,02	101 692,66	14 727,00	11 691,36	146 327,72
2138	Autres constructions	6 613,00	7 663,00	0,00	-1 050,00	43 054,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-144 661,11	B2 - A2	-238 524,01

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

S²LO 

ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2217
LIBELLE : Sécurisation Château et Chapelle
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		180 000,00	A1 34 306,57	133 962,29	11 731,14	A2 34 306,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 000,00	2 040,00	4 896,00	173 064,00	2 040,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	2 040,00	4 896,00	-6 936,00	2 040,00
2138	Autres constructions	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	32 266,57	129 066,29	-161 332,86	32 266,57
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	32 266,57	129 066,29	-161 332,86	32 266,57

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-34 306,57	B2 - A2	-34 306,57

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2219

LIBELLE : Traversée de l'agglomération par RD86

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		13 878,73	A1 13 878,73	0,00	0,00	A2 16 878,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 878,73	13 878,73	0,00	0,00	13 878,73
2031	Frais d'études	13 878,73	13 878,73	0,00	0,00	13 878,73
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-13 878,73	B2 - A2	-16 878,73

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2220
LIBELLE : Acquisitions Foncières
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		250 000,00	A1 0,00	0,00	250 000,00	A2 354 468,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	354 468,43
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,65
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	16 902,24
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	61 820,75
2138	Autres constructions	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	273 452,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 143,96	0,00	-143,96	B2 143,96
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	143,96	0,00	-143,96	143,96
2138	Autres constructions	0,00	143,96	0,00	-143,96	143,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	143,96	B2 - A2	-354 324,47

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2301
LIBELLE : Salle de Sport
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 886,40	A1 4 814,40	0,00	-2 928,00	A2 155 124,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 886,40	4 814,40	0,00	-2 928,00	155 124,57
2138	Autres constructions	1 886,40	4 814,40	0,00	-2 928,00	155 124,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 814,40	B2 - A2	-155 124,57

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2302
LIBELLE : Acquisition Calcia (partie basse)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 511 700,00	A1 1 628,62	0,00	2 510 071,38	A2 1 628,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 700,00	1 628,62	0,00	10 071,38	1 628,62
202	Frais réalisation documents urbanisme	11 700,00	1 628,62	0,00	10 071,38	1 628,62
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 628,62	B2 - A2	-1 628,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2303
LIBELLE : Relampage Eclairage Public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		200 000,00	A1 36 250,00	0,00	163 750,00	A2 36 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	200 000,00	36 250,00	0,00	163 750,00	36 250,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	200 000,00	36 250,00	0,00	163 750,00	36 250,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-36 250,00	B2 - A2	-36 250,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2304

LIBELLE : Requalification rue de la République

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		170 000,00	A1 11 271,60	1 860,00	156 868,40	A2 36 271,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	170 000,00	11 271,60	1 860,00	156 868,40	36 271,60
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	11 271,60	1 860,00	-13 131,60	11 271,60
238	Avances commandes immo corporelles	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00	25 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-11 271,60	B2 - A2	-36 271,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2401
LIBELLE : Parking Filature
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		420 000,00	A1 160 430,92	9 379,68	250 189,40	A2 160 430,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	4 324,32	4 684,68	-9 009,00	4 324,32
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	4 324,32	4 684,68	-9 009,00	4 324,32
21	Immobilisations corporelles	420 000,00	156 106,60	4 695,00	259 198,40	156 106,60
2152	Installations de voirie	420 000,00	154 918,60	4 695,00	260 386,40	154 918,60
21535	Réseaux de transmission	0,00	1 188,00	0,00	-1 188,00	1 188,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-160 430,92	B2 - A2	-160 430,92

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2402
LIBELLE : Extension cimetièrè
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1 0,00	0,00	20 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2403
LIBELLE : Restauration du Château
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		40 000,00	A1 0,00	0,00	40 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		12 434 305,42	11 577 813,00	0,00	856 492,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 409,10	21 282,55	0,00	-14 873,45
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 409,10	21 282,55	0,00	-14 873,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	154,06	0,00	-154,06
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	154,06	0,00	-154,06
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	178,54	0,00	-178,54
2112	Terrains de voirie	0,00	34,58	0,00	-34,58
2138	Autres constructions	0,00	143,96	0,00	-143,96
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 409,10	21 615,15	0,00	-15 206,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 097 896,32	2 401 420,33	0,00	-303 524,01
10222	FCTVA	0,00	307 659,79	0,00	-307 659,79
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	5 864,22	0,00	4 135,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 087 896,32	2 087 896,32	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	11 406,42	0,00	-11 406,42
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	11 406,42	0,00	-11 406,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	58 715,09	0,00	-3 715,09
276351	Créance GFP de rattachement	55 000,00	58 715,09	0,00	-3 715,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 152 896,32	2 471 541,84	0,00	-318 645,52
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 159 305,42	2 493 156,99	0,00	-333 851,57
021	Virement de la section de fonctionnement	1 175 000,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le /12
 Crédits sans emploi
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	100 000,00	84 656,01		15 343,99
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	44 976,33	23 109,86		21 866,47
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	270,00	6 522,80		-6 252,80
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	269,68		-269,68
28138	Autres constructions	1 619,00	1 619,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	8 886,00	8 886,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 248,67	44 248,67		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 000 000,00	9 000 000,00		0,00
2031	Frais d'études	214 553,13	53 916,00		160 637,13
21311	Bâtiments administratifs	486 908,82	251 243,84		235 664,98
21318	Autres bâtiments publics	3 289 399,91	3 846 339,15		-556 939,24
2138	Autres constructions	4 848 501,01	4 848 501,01		0,00
2151	Réseaux de voirie	160 637,13	0,00		160 637,13
Total des recettes d'ordre		10 275 000,00	9 084 656,01		1 190 343,99

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		8 200 000,00	6 541 881,73	64 349,07	0,00	1 593 769,20	0,00	6 606 230,80
011	Charges à caractère général (3)	2 165 000,00	2 094 317,08	63 971,07	0,00	6 711,85	0,00	2 158 288,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 800 000,00	2 712 243,75	0,00	0,00	87 756,25		2 712 243,75
014	Atténuations de produits	950 000,00	786 453,00	0,00	0,00	163 547,00		786 453,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	715 000,00	677 519,14	378,00	0,00	37 102,86	0,00	677 897,14
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 630 000,00	6 270 532,97	64 349,07	0,00	295 117,96	0,00	6 334 882,04
66	Charges financières	250 000,00	178 168,47	0,00	0,00	71 831,53		178 168,47
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	1 398,36	0,00	0,00	18 601,64		1 398,36
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	25 000,00	7 125,92			17 874,08		7 125,92
Total des dépenses financières		295 000,00	186 692,75	0,00	0,00	108 307,25		186 692,75
Total des dépenses réelles		6 925 000,00	6 457 225,72	64 349,07	0,00	403 425,21	0,00	6 521 574,79
023	Virement à la section d'investissement	1 175 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00	84 656,01			15 343,99		84 656,01
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 275 000,00	84 656,01			1 190 343,99		84 656,01

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 200 000,00	6 541 881,73	64 349,07	0,00	1 593 769,20	0,00	6 606 230,80
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		8 200 000,00	8 318 558,73	0,00	0,00	-118 558,73
013	Atténuations de charges (3)	40 000,00	67 847,27	0,00	0,00	-27 847,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 950,00	119 079,76	0,00	0,00	-17 129,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 888 407,26	3 888 407,26	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	246 000,00	212 539,40	0,00	0,00	33 460,60
74	Dotations et participations (3)	3 525 900,00	3 544 263,77	0,00	0,00	-18 363,77
75	Autres produits de gestion courante (3)	384 742,74	472 876,24	0,00	0,00	-88 133,50
Total des recettes de gestion des services		8 187 000,00	8 305 013,70	0,00	0,00	-118 013,70
76	Produits financiers	0,00	84,70	0,00	0,00	-84,70
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	478,00	0,00	0,00	4 522,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	8 982,33			-8 982,33
Total des recettes financières		5 000,00	9 545,03	0,00	0,00	-4 545,03
Total des recettes réelles		8 192 000,00	8 314 558,73	0,00	0,00	-122 558,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 000,00	4 000,00			4 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		8 000,00	4 000,00			4 000,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		8 200 000,00	8 318 558,73	0,00	0,00	-118 558,73

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		8 200 000,00	6 541 881,73	64 349,07	0,00	1 593 769,20	0,00	6 606 230,80
011	Charges à caractère général (4)	2 165 000,00	2 094 317,08	63 971,07	0,00	6 711,85	0,00	2 158 288,15
60611	Eau et assainissement	36 000,00	56 357,53	0,00	0,00	-20 357,53	0,00	56 357,53
60612	Energie - Electricité	500 000,00	344 576,66	0,00	0,00	155 423,34	0,00	344 576,66
60613	Chauffage urbain	140 000,00	111 086,14	0,00	0,00	28 913,86	0,00	111 086,14
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	224,00	0,00	0,00	-224,00	0,00	224,00
60621	Combustibles	400,00	336,00	0,00	0,00	64,00	0,00	336,00
60622	Carburants	22 000,00	22 378,50	329,25	0,00	-707,75	0,00	22 707,75
60623	Alimentation	9 100,00	13 880,82	0,00	0,00	-4 780,82	0,00	13 880,82
60628	Autres fournitures non stockées	79 000,00	113 115,11	3 382,77	0,00	-37 497,88	0,00	116 497,88
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	22 062,70	0,00	0,00	-2 062,70	0,00	22 062,70
60632	Fournitures de petit équipement	28 000,00	22 713,48	1 569,34	0,00	3 717,18	0,00	24 282,82
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	6 710,70	0,00	0,00	-2 710,70	0,00	6 710,70
60636	Habillement et vêtements de travail	14 000,00	14 818,35	8 312,63	0,00	-9 130,98	0,00	23 130,98
6064	Fournitures administratives	10 000,00	12 858,62	181,68	0,00	-3 040,30	0,00	13 040,30
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 700,00	1 390,09	223,52	0,00	1 086,39	0,00	1 613,61
6067	Fournitures scolaires	19 000,00	19 610,97	0,00	0,00	-610,97	0,00	19 610,97
6068	Autres matières et fournitures	26 500,00	2 774,59	0,00	0,00	23 725,41	0,00	2 774,59
611	Contrats de prestations de services	4 500,00	1 680,00	0,00	0,00	2 820,00	0,00	1 680,00
6132	Locations immobilières	27 000,00	22 545,63	0,00	0,00	4 454,37	0,00	22 545,63
61351	Matériel roulant	0,00	15 122,06	0,00	0,00	-15 122,06	0,00	15 122,06
61358	Autres	151 000,00	89 949,08	0,00	0,00	61 050,92	0,00	89 949,08
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	2 200,32	0,00	0,00	299,68	0,00	2 200,32
61521	Entretien terrains	13 500,00	37 511,00	10 566,00	0,00	-34 577,00	0,00	48 077,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 529,00	28 689,98	3 858,74	0,00	-31 019,72	0,00	32 548,72
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 000,00	8 928,19	0,00	0,00	71,81	0,00	8 928,19
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	16 422,00	0,00	0,00	-5 422,00	0,00	16 422,00
615232	Entretien, réparations réseaux	33 500,00	34 384,83	2 700,00	0,00	-3 584,83	0,00	37 084,83
61551	Entretien matériel roulant	32 500,00	35 032,58	5 993,87	0,00	-8 526,45	0,00	41 026,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 500,00	34 069,98	3 807,12	0,00	4 622,90	0,00	37 877,10
6156	Maintenance	146 000,00	161 441,14	2 145,60	0,00	-17 586,74	0,00	163 586,74
6161	Multirisques	108 000,00	52 900,06	0,00	0,00	55 099,94	0,00	52 900,06

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 14/03/2025, Pour information,
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le 14/03/2025, Pour information,	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
617	Etudes et recherches	0,00	1 633,80	0,00	0,00	-1 633,80	0,00	1 633,80
6182	Documentation générale et technique	8 500,00	6 640,98	0,00	0,00	1 859,02	0,00	6 640,98
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	9 297,54	3 045,00	0,00	37 657,46	0,00	12 342,54
6188	Autres frais divers	86 571,00	37 761,41	2 532,00	0,00	46 277,59	0,00	40 293,41
62268	Autres honoraires, conseils	106 000,00	127 396,58	4 560,00	0,00	-25 956,58	0,00	131 956,58
6228	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	6 114,02	0,00	0,00	1 885,98	0,00	6 114,02
6232	Fêtes et cérémonies	200 000,00	380 205,83	7 690,55	0,00	-187 896,38	0,00	387 896,38
6234	Réceptions	12 000,00	15 279,27	0,00	0,00	-3 279,27	0,00	15 279,27
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	24 742,91	0,00	0,00	-11 742,91	0,00	24 742,91
6238	Divers	1 500,00	68,58	0,00	0,00	1 431,42	0,00	68,58
6245	Transports de personnes extérieures	23 000,00	28 763,76	1 445,00	0,00	-7 208,76	0,00	30 208,76
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	5 876,30	0,00	0,00	-4 876,30	0,00	5 876,30
6261	Frais d'affranchissement	5 400,00	7 945,55	0,00	0,00	-2 545,55	0,00	7 945,55
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	39 451,04	0,00	0,00	10 548,96	0,00	39 451,04
627	Services bancaires et assimilés	100,00	47,01	0,00	0,00	52,99	0,00	47,01
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 449,06	0,00	0,00	-449,06	0,00	2 449,06
6282	Frais de gardiennage	500,00	151,80	0,00	0,00	348,20	0,00	151,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	5 364,00	0,00	0,00	4 636,00	0,00	5 364,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	19,35	0,00	0,00	1 980,65	0,00	19,35
6288	Autres services extérieurs	40 000,00	38 342,56	1 628,00	0,00	29,44	0,00	39 970,56
63512	Taxes foncières	50 000,00	48 636,00	0,00	0,00	1 364,00	0,00	48 636,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	2 358,62	0,00	0,00	-1 358,62	0,00	2 358,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 800 000,00	2 712 243,75	0,00	0,00	87 756,25		2 712 243,75
6218	Autre personnel extérieur	131 000,00	75 823,12	0,00	0,00	55 176,88		75 823,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 937,85	0,00	0,00	-937,85		7 937,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 000,00	28 529,46	0,00	0,00	-3 529,46		28 529,46
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	4 762,50	0,00	0,00	237,50		4 762,50
64111	Rémunération principale titulaires	950 000,00	733 165,82	0,00	0,00	216 834,18		733 165,82
64112	SFT, indemnité de résidence	919 000,00	6 642,62	0,00	0,00	912 357,38		6 642,62
64113	NBI	0,00	5 033,69	0,00	0,00	-5 033,69		5 033,69
64118	Autres indemnités	0,00	238 823,65	0,00	0,00	-238 823,65		238 823,65
64131	Rémunérations	0,00	591 326,94	0,00	0,00	-591 326,94		591 326,94

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le  information, Pour information, ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	15 958,01	0,00	0,00	-15 958,01		15 958,01
64138	Primes et autres indemnités	0,00	204 240,40	0,00	0,00	-204 240,40		204 240,40
6415	Congés payés	0,00	11 025,06	0,00	0,00	-11 025,06		11 025,06
64168	Autres emplois aidés	11 000,00	17 506,75	0,00	0,00	-6 506,75		17 506,75
6417	Rémunérations des apprentis	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	305 000,00	353 888,44	0,00	0,00	-48 888,44		353 888,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	280 000,00	274 503,00	0,00	0,00	5 497,00		274 503,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 000,00	33 581,07	0,00	0,00	-7 581,07		33 581,07
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	83 555,06	0,00	0,00	1 444,94		83 555,06
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19 000,00	19 715,42	0,00	0,00	-715,42		19 715,42
64731	Allocations chômage versées directement	8 500,00	192,69	0,00	0,00	8 307,31		192,69
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 032,20	0,00	0,00	-32,20		6 032,20
014	Atténuations de produits	950 000,00	786 453,00	0,00	0,00	163 547,00		786 453,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500 000,00	430 074,00	0,00	0,00	69 926,00		430 074,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	90 000,00	81 078,00	0,00	0,00	8 922,00		81 078,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	359 000,00	262 792,00	0,00	0,00	96 208,00		262 792,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	1 000,00	12 509,00	0,00	0,00	-11 509,00		12 509,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	715 000,00	677 519,14	378,00	0,00	37 102,86	0,00	677 897,14
65311	Indemnités de fonction	84 000,00	82 001,36	0,00	0,00	1 998,64	0,00	82 001,36
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	6 109,13	0,00	0,00	-109,13	0,00	6 109,13
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	18 270,14	0,00	0,00	-13 270,14	0,00	18 270,14
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	8 299,38	0,00	0,00	200,62	0,00	8 299,38
65315	Formation	3 000,00	70,00	0,00	0,00	2 930,00	0,00	70,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	50,90	0,00	0,00	49,10	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	4 183,50	0,00	0,00	816,50	0,00	4 183,50
6542	Créances éteintes	39 000,00	38 360,74	0,00	0,00	639,26	0,00	38 360,74
6553	Service d'incendie	188 500,00	188 396,00	0,00	0,00	104,00	0,00	188 396,00
6558	Autres contributions obligatoires	200,00	195,18	0,00	0,00	4,82	0,00	195,18
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00	0,00	250,00

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 14/03/2025
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Publié le 14/03/2025	
							gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	5 000,00	2 363,20	0,00	0,00	2 636,80	0,00	2 363,20
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	325 000,00	287 469,40	0,00	0,00	37 530,60	0,00	287 469,40
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 000,00	6 860,89	378,00	0,00	2 761,11	0,00	7 238,89
65888	Autres	5 700,00	4 639,32	0,00	0,00	1 060,68	0,00	4 639,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 630 000,00	6 270 532,97	64 349,07	0,00	295 117,96	0,00	6 334 882,04
66	Charges financières	250 000,00	178 168,47	0,00	0,00	71 831,53		178 168,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	250 000,00	178 168,47	0,00	0,00	71 831,53		178 168,47
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	1 398,36	0,00	0,00	18 601,64		1 398,36
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	1 398,36	0,00	0,00	18 601,64		1 398,36
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	25 000,00	7 125,92			17 874,08		7 125,92
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	25 000,00	7 125,92			17 874,08		7 125,92
Total des charges financières et spécifiques		295 000,00	186 692,75	0,00	0,00	108 307,25		186 692,75
Total des dépenses réelles		6 925 000,00	6 457 225,72	64 349,07	0,00	403 425,21	0,00	6 521 574,79
023	Virement à la section d'investissement	1 175 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00	84 656,01			15 343,99		84 656,01
6811	Dot. amort. immos incorporelles	100 000,00	84 656,01			15 343,99		84 656,01
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 275 000,00	84 656,01			1 190 343,99		84 656,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		8 200 000,00	8 318 558,73	0,00	0,00	-118 558,73
013	Atténuations de charges (4)	40 000,00	67 847,27	0,00	0,00	-27 847,27
6419	Remboursements rémunérations personnel	38 000,00	64 349,27	0,00	0,00	-26 349,27
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 000,00	3 498,00	0,00	0,00	-1 498,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 950,00	119 079,76	0,00	0,00	-17 129,76
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	846,00	0,00	0,00	1 154,00
70323	Red. occupation dom. public	60 000,00	61 169,18	0,00	0,00	-1 169,18
7062	Redevances services à caractère culturel	250,00	534,00	0,00	0,00	-284,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	5 656,20	0,00	0,00	-5 656,20
7067	Redev. services périscolaires et enseign	24 000,00	26 507,00	0,00	0,00	-2 507,00
706888	Autres	200,00	321,80	0,00	0,00	-121,80
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	11 500,00	14 003,22	0,00	0,00	-2 503,22
70878	Remb. frais par des tiers	4 000,00	8 828,16	0,00	0,00	-4 828,16
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	1 214,20	0,00	0,00	-1 214,20
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 888 407,26	3 888 407,26	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 877 085,26	3 877 085,26	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	11 322,00	11 322,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	246 000,00	212 539,40	0,00	0,00	33 460,60
73118	Autres contributions directes	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	134 000,00	99 859,46	0,00	0,00	34 140,54
73132	Taxe sur les pylônes électriques	55 000,00	55 292,00	0,00	0,00	-292,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	55 000,00	55 422,54	0,00	0,00	-422,54
73154	Droits de place	2 000,00	1 964,40	0,00	0,00	35,60
74	Dotations et participations (4)	3 525 900,00	3 544 263,77	0,00	0,00	-18 363,77
74111	Dotation forfaitaire des communes	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	333,00	0,00	0,00	-33,00
744	FCTVA	0,00	4 505,86	0,00	0,00	-4 505,86
74718	Autres participations Etat	0,00	970,48	0,00	0,00	-970,48

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	RePublié le	réaliser au	Crédite sans
							(3)
7473	Participation départements	7 000,00	9 600,00	0,00		0,00	-2 600,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	3 472 358,00	0,00		0,00	-3 472 358,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	3 500 000,00	0,00	0,00		0,00	3 500 000,00
74888	Autres	18 000,00	56 496,43	0,00		0,00	-38 496,43
75	Autres produits de gestion courante (4)	384 742,74	472 876,24	0,00		0,00	-88 133,50
752	Revenus des immeubles	375 000,00	382 473,25	0,00		0,00	-7 473,25
75738	Autres	0,00	730,00	0,00		0,00	-730,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 500,00	1 948,66	0,00		0,00	-448,66
75888	Autres	8 242,74	87 724,33	0,00		0,00	-79 481,59
Total des recettes de gestion des services		8 187 000,00	8 305 013,70	0,00		0,00	-118 013,70
76	Produits financiers	0,00	84,70	0,00		0,00	-84,70
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	84,70	0,00		0,00	-84,70
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	478,00	0,00		0,00	4 522,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	478,00	0,00		0,00	4 522,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	8 982,33				-8 982,33
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	8 982,33				-8 982,33
Total des recettes réelles		8 192 000,00	8 314 558,73	0,00		0,00	-122 558,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	8 000,00	4 000,00				4 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	8 000,00	4 000,00				4 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00				0,00
Total des recettes d'ordre		8 000,00	4 000,00				4 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 418 870,98									
1641 Emprunts en euros (total)					13 418 870,98									
20064	CREDIT AGRICOLE SRA			30/03/2007	1 000 000,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
20071	Crédit Agricole Sud Rhône Alpe			01/03/2008	1 000 000,00	F		4,390	4,390	EUR	T	P	N	A-1
20081	CREDIT AGRICOLE SRA			30/12/2008	700 000,00	F		4,500	4,500	EUR	T	P	N	A-1
2010-12	CREDIT AGRICOLE SRA			15/01/2011	350 000,00	F		3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
2010PLS	CREDIT AGRICOLE SRA			15/02/2011	1 000 000,00	V		5,130	5,130	EUR	T	P	N	A-1
2012CA	CREDIT AGRICOLE SRA			06/09/2012	600 000,00	F		4,550	4,550	EUR	T	P	N	A-1
2013/001	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE			01/02/2014	500 000,00	F		3,770	3,770	EUR	A	P	N	A-1
2015/12	CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME A	17/11/2015		25/03/2016	2 490 054,52	F		3,270	3,270	EUR	T	P	N	A-1
2016-001	CAISSE D'EPARGNE LDA			25/10/2016	1 100 000,00	F		1,650	1,650	EUR	A	P	N	A-1
2017-001	CAISSE D'EPARGNE LDA			25/11/2017	900 000,00	F		1,560	1,560	EUR	A	P	N	A-1
2018-001	CAISSE D'EPARGNE DE L'ARDECHE			25/04/2019	910 000,00	F		1,730	1,730	EUR	A	P	N	A-1
2019-12	CREDIT AGRICOLE SRA			24/02/2020	1 570 000,00	F		0,580	0,580	EUR	A	P	N	A-1
95001	C.R.C.A.M.			01/09/2006	750 000,00	F		3,050	3,050	EUR	A	P	N	A-1
99003	DEXIA CREDIT LOCAL			01/02/2000	548 816,46	F		4,880	4,880	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					13 418 870,98												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 038 075,97					770 434,21	178 168,47	0,00	48 610,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 038 075,97					770 434,21	178 168,47	0,00	48 610,78
20064	N	0,00	A-1	137 365,61	2,23	F		3,880	65 167,17	7 078,20	0,00	0,00
20071	N	0,00	A-1	210 796,99	11,15	F		4,390	65 055,55	10 540,39	0,00	0,00
20081	N	0,00	A-1	435 386,92	13,74	F		4,500	22 410,57	20 297,08	0,00	0,00
2010-12	N	0,00	A-1	127 572,11	6,03	F		3,450	18 850,35	5 051,57	0,00	4 855,12
2010PLS	N	0,00	A-1	622 461,86	16,12	V		1,630	27 106,34	26 011,22	0,00	0,00
2012CA	N	0,00	A-1	130 236,87	2,67	F		4,550	48 107,70	7 301,58	0,00	0,00
2013/001	N	0,00	A-1	156 256,84	4,08	F		3,770	35 593,04	7 232,74	0,00	6 630,01
2015/12	N	0,00	A-1	954 180,81	4,22	F		3,270	193 710,65	35 176,79	0,00	0,00
2016-001	N	0,00	A-1	634 820,07	11,81	F		1,650	52 243,50	11 336,55	0,00	10 580,78
2017-001	N	0,00	A-1	558 864,55	12,90	F		1,560	42 054,06	9 374,33	0,00	8 749,37
2018-001	N	0,00	A-1	656 842,59	14,31	F		1,730	41 155,50	12 075,37	0,00	11 270,35
2019-12	N	0,00	A-1	1 057 376,66	10,15	F		0,580	101 963,43	7 651,64	0,00	6 525,15
95001	N	0,00	A-1	213 802,02	6,65	F		0,700	30 939,65	9 912,04	0,00	0,00
99003	N	0,00	A-1	142 112,07	5,07	F		5,130	26 076,70	9 128,97	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 038 075,97					770 434,21	178 168,47	0,00	48 610,78

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

COMMUNE DE CRUAS - Principal - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

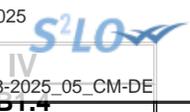
Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 038 075,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

BT.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

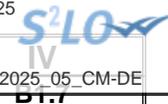
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

S²LO

IV
D.T.O

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

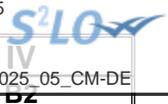
(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subv équip versée pour financer biens immo ou inst	30	29/11/2023
L	Subv équip versée pour financer biens mobiliers,ma	5	29/11/2023
L	Subv équip versée pour financer projets infra inte	40	29/11/2023

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	5 229,19	0,00	5 229,19
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	5 229,19	0,00	5 229,19
Restes à Recouvrer	06/12/2022	0,00	5 229,19	0,00	5 229,19
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	5 229,19	0,00	5 229,19
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 14/03/2025
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE
 \$210

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	5 229,19	0,00	5 229,19

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 14/03/2025	
Reçu en préfecture le 14/03/2025	
Publié le	
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE	IV 03.2

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV

D4

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

S2LO
IV
ES

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	380 000,00	375 777,78	7 401,55
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					380 000,00	375 777,78										5 290,44	2 111,11	
OGECE ECOLE DES ROCHE	2022	C	Travaux d'extension de l'Ecole des Roches	CREDIT AGRICOLE	380 000,00	375 777,78	178,02	A	F	1,400	F		1,400	A-1	EUR	5 290,44	2 111,11	
TOTAL GENERAL					380 000,00	375 777,78										5 290,44	2 111,11	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S²LO

IV

DT.4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	7 401,55
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	948 602,68
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	956 004,23
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 314 558,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	11,50

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

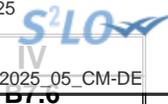
IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

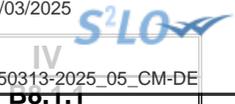
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	0,00	3,00	3,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2022)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	8,00	27,00	0,00	4,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2022)	C	7,00	6,00	13,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2022)	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 14/03/2025
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	4,00	8,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	3,00	1,00	4,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	3,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Av. Déc. 2023)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		31,00	12,00	43,00	0,00	8,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	368	0,00	332-13	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		0,00	332-13	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ANIM	368	0,00	332-8-2°	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-14	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	446	0,00	332-8-2°	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	946	0,00	332-8-2°	
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM	480	0,00	332-8-2°	
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	332-23-2°	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0	0,00	A	CDI
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	ADM	478	0,00	332-23-1°	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	0	0,00	A	CDI
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ANIM	480	0,00	332-23-1°	
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	837	0,00	332-23-1°	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
13/06/2022 -	OGEC ECOLE DES ROCHES	OGEC ECOLE DES ROCHES	ASSOCIATION	380 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DES COMMUNES ARECHE RHONE COIRON			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV

DTT.Z

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			10 572 468,21	91 239,28	
Acquisitions à titre onéreux			10 572 468,21	91 239,28	
15/01/2024	Décorations de Noel	2188-2024-01	2 128,98	0,00	0
15/01/2024	Extension du réseau électrique 212 rue du 19 mars	21534-2024-01	3 073,68	0,00	0
15/01/2024	Installations Vidéoprotection	2152-2021-01	149 676,78	0,00	0
15/01/2024	Mobilier - Réaménagement hall d'accueil cinéma	21848-2024-01	1 790,00	0,00	0
15/01/2024	Mobilier - Réaménagement hall d'accueil cinéma	21848-2024-01	3 552,00	0,00	0
15/01/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	12 636,00	0,00	0
22/01/2024	2 ordinateurs portable - Ecole élémentaire	2183-2023-16	360,00	0,00	0
22/01/2024	Réhabilitation ancienne piscine en salle de sport	2138-2023-03	1 886,40	0,00	0
23/01/2024	Installations Vidéoprotection	2152-2021-01	-134 709,11	0,00	0
31/01/2024	Extension réseau électrique Chemin de la Créma	21534-2024-02	13 720,80	0,00	0
01/02/2024	Camping	21318-1982-01	790,80	0,00	0
01/02/2024	Capitainerie Port	21318-2005-06	320,00	0,00	0
01/02/2024	Gymnase Morelli	21318-1984-01	21 038,34	0,00	0
05/02/2024	2 coffrets outillage	2158-2024-01	557,71	0,00	0
05/02/2024	Capitainerie Port	21318-2005-06	4 100,00	0,00	0
05/02/2024	Espace Culturel Louis Aragon	21318-2024-01	1 031,29	0,00	0
08/02/2024	Centre de Loisirs	21318-1992-01	3 693,79	0,00	0
14/02/2024	Couchettes (lits) - CLSH	2188-2024-02	512,46	0,00	0
14/02/2024	SkatePark	2128-2023-01	340,42	0,00	0
27/02/2024	Matériel informatique - Responsable Sce Population	21838-2024-01	2 137,56	0,00	0
28/02/2024	Aménagement et décoration hall de l'étage Mairie	21318-2024-02	1 900,00	0,00	0
28/02/2024	Columbarium	21316-2024-01	7 285,28	0,00	0
28/02/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	4 200,00	0,00	0
28/02/2024	Parking salle de sport	2152-2024-02	408,00	0,00	0
28/02/2024	Parking salle de sport	2152-2024-02	600,00	0,00	0
29/02/2024	Parking salle de sport	2152-2024-02	2 483,12	0,00	0
01/03/2024	Les Halles de la Filature	21318-2022-01	2 246,11	0,00	0
04/03/2024	Mobilier - CLSH	28148-2024-01	2 872,80	0,00	0
04/03/2024	Mobilier - Garderie	28148-2024-02	4 309,20	0,00	0
08/03/2024	Les Halles de la Filature	21318-2022-01	2 246,11	0,00	0
08/03/2024	Parking Constant Volle	2152-2024-03	720,00	0,00	0
14/03/2024	Boulodrome	21318-1978-01	720,00	0,00	0
14/03/2024	Capitainerie Port	21318-2005-06	160,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
				en années (2)	
14/03/2024	Gymnase Morelli	21318-1984-01	33 766,46	0,00	0
14/03/2024	Gymnase Morelli	21318-1984-01	9 722,88	0,00	0
19/03/2024	Les Halles de la Filature	21318-2022-01	-2 246,11	0,00	0
19/03/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	7 020,00	0,00	0
19/03/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	33 157,50	142,08	1
19/03/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	10 891,86	142,08	1
19/03/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	0,00	142,08	1
20/03/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	24,00	0,00	0
22/03/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	1 628,62	0,00	0
22/03/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	1 560,00	0,00	0
22/03/2024	Réseau télécom - Rue des Bas Ilons	21538-2024-01	15 187,46	0,00	0
29/03/2024	Création volige pour fleurissement 2024	2158-2024-02	729,60	0,00	0
29/03/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	703,20	0,00	0
29/03/2024	Stade de Foot	21314-2024-01	373,20	0,00	0
29/03/2024	Stade de Foot	21314-2024-01	1 410,00	0,00	0
02/04/2024	Matériel informatique - DGA	21838-2024-02	2 606,97	0,00	0
02/04/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	1 486,93	0,00	0
02/04/2024	Pompe de relevage - Port	2158-2024-03	1 839,32	0,00	0
03/04/2024	Boulodrome	21318-1978-01	1 832,05	0,00	0
03/04/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 334,20	0,00	0
05/04/2024	Gendarmerie	21318-2016-01	2 983,20	0,00	0
10/04/2024	Borne distribution sacs déjections canines-Park Ja	2158-2024-05	507,60	0,00	0
10/04/2024	Capitainerie Port	21318-2005-06	290,00	0,00	0
10/04/2024	Centre de Loisirs	21318-1992-01	2 202,72	0,00	0
10/04/2024	Cinéma	21318-2015-01	2 637,89	0,00	0
10/04/2024	Construction Piscine Couverte	238-2023-01	180 000,00	0,00	0
10/04/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	2 115,00	0,00	0
10/04/2024	Parking salle de sport	2152-2024-02	855,16	0,00	0
10/04/2024	Parking salle de sport	2152-2024-02	305,74	0,00	0
10/04/2024	Réhabilitation ancienne piscine en salle de sport	2138-2023-03	768,00	0,00	0
10/04/2024	Snack cuisson 2 foyers induction - Brasserie	2188-2024-03	2 295,00	0,00	0
11/04/2024	Installations Vidéoprotection	2152-2021-01	22 451,52	0,00	0
17/04/2024	Friteuse - Brasserie	2158-2024-06	1 049,60	0,00	0
17/04/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	1 025,26	142,08	1
17/04/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	85,44	142,08	1
18/04/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	1 080,00	0,00	0
19/04/2024	Mobilier de bureau - Etat Civil (Bureau Mme CHANAL	21848-2024-02	3 302,48	0,00	0
14/05/2024	Création volige pour fleurissement 2024	2158-2024-02	1 116,00	0,00	0
14/05/2024	Lavoir parc Auclair	2138-2024-01	1 903,00	0,00	0
14/05/2024	Mobilier - Studio 6 rue Albert Mercoyrol	21848-2024-03	625,95	0,00	0
14/05/2024	Mobilier - Studio 6 rue Albert Mercoyrol	21848-2024-03	125,40	0,00	0
14/05/2024	Mobilier - Studio 6 rue Albert Mercoyrol	21848-2024-03	318,53	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
				en années (2)	
15/05/2024	Mannequins - Musée des Sports	2188-2024-05	930,62	0,00	0
17/05/2024	Réhausseurs auto - CLSH	2188-2024-06	298,80	0,00	0
21/05/2024	Centre de Loisirs	21318-1992-01	2 042,81	0,00	0
21/05/2024	Souffleur BG86** + Trançonneuse MS261 - Espaces Ve	2158-2024-07	1 111,80	0,00	0
23/05/2024	Schéma Directeur éclairage public (passage en Led)	2041582-2024-02	30 000,00	36 250,00	0
23/05/2024	Schéma Directeur éclairage public (passage en Led)	2041582-2024-02	6 250,00	36 250,00	0
24/05/2024	Travaux de mise en sécurité Château	2316-2024-01	32 266,57	0,00	0
03/06/2024	Aménagement rue de la République et 19 mars 1962	2315-2024-01	6 507,60	0,00	0
06/06/2024	Eclairage public cheminement piéton av. du Verseau	2041582-2024-03	0,00	8 801,32	0
06/06/2024	Eclairage public cheminement piéton av. du Verseau	2041582-2024-03	8 801,32	8 801,32	0
13/06/2024	Mobilier de bureau - Sce Urbanisme (M.ROSSIGNOL)	21848-2024-04	1 400,29	0,00	0
14/06/2024	Téléphone - ASVP	2185-2024-01	1 092,00	0,00	0
14/06/2024	Téléphone - ASVP	2185-2024-01	60,00	0,00	0
20/06/2024	Drône et boîtier photo - Service Communication	2188-2024-07	7 727,70	0,00	0
24/06/2024	Materiel informatique - Service COM et RH	21838-2024-03	1 352,20	0,00	0
25/06/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21538-2024-02	594,00	0,00	0
25/06/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21538-2024-02	594,00	0,00	0
01/07/2024	Frigo salle de pause CCAS	2188-2024-08	199,99	0,00	0
03/07/2024	Chaises - Abbatiiale	21848-2024-05	5 040,00	0,00	0
03/07/2024	Chaises de surveillance+Table+etc-Baignade Lac Nor	21848-2024-06	1 505,21	0,00	0
03/07/2024	Défibrillateur - Espace baignade Lac Nord	2158-2024-08	3 422,08	0,00	0
03/07/2024	Etude préliminaire traversée de l'agglomération	2031-2024-01	13 878,73	0,00	0
03/07/2024	Mise en sécurité du Château	2138-2024-02	2 040,00	0,00	0
03/07/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	2 565,60	0,00	0
03/07/2024	Réseaux télécom 14 rue A.Mercoyrol-Parking Mercoyr	21535-2024-01	594,00	0,00	0
05/07/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	4 020,00	0,00	0
05/07/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	12 168,00	0,00	0
05/07/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	1 500,00	0,00	0
05/07/2024	Réhabilitation ancienne piscine en salle de sport	2138-2023-03	2 160,00	0,00	0
25/07/2024	Caméra - Lac Nord (Bassin de nage)	2152-2024-04	3 840,00	0,00	0
25/07/2024	Clic-Clac - Logement d'urgence	21848-2024-07	313,97	0,00	0
25/07/2024	Ordinateur portable - Mme COTTA	21838-2024-04	1 010,35	0,00	0
25/07/2024	Stade de Foot	21314-2024-01	8 160,00	0,00	0
25/07/2024	Téléphones portables - ST	2185-2024-02	888,84	0,00	0
25/07/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	893,54	142,08	1
25/07/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	4 324,32	142,08	1
29/07/2024	Tablettes IPAD - Ecole Maternelle	21831-2024-01	1 200,00	0,00	0
30/07/2024	Mise en sécurité du Château	2138-2024-02	-2 040,00	0,00	0
30/07/2024	Mise en sécurité du Château	21314-2024-02	2 040,00	0,00	0
31/07/2024	50 Tables - Service Manifestations	21848-2024-08	3 276,60	0,00	0
31/07/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	246,49	0,00	0
01/08/2024	Boulodrome	21318-1978-01	2 552,05	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
				en années (1)	en années (2)
01/08/2024	Gymnase Morelli	21318-1984-01	64 527,68	0,00	0
01/08/2024	Halte Fluviale (Port)	2138-2008-01	0,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	22 081,78	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	24 215,83	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	18 821,03	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 206,33	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	4 418,40	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	21 266,08	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 377,10	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	16 624,80	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	4 932,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	1 076,40	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	7 897,24	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	20 504,46	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	9 667,20	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	10 467,48	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	5 313,60	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	11 790,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	10 558,68	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	7 970,40	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	508,80	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	7 038,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 352,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	27 151,64	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	960,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	1 592,64	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	7 367,36	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	4 560,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	1 900,00	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	7 112,40	0,00	0
01/08/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	15 737,97	0,00	0
01/08/2024	Mise en sécurité du Château	21314-2024-02	1 031,29	0,00	0
01/08/2024	Pôle médical	21313-2016-01	674 166,66	0,00	0
01/08/2024	Site Médiéval	2138-2005-01	2 825 591,85	0,00	0
02/08/2024	Abbatiale	21318-1960-01	360,00	0,00	0
02/08/2024	Aménagement parking 20 rue Jean Jaurès	2152-2022-02	107 341,80	0,00	0
02/08/2024	Aménagement rue de la République et 19 mars 1962	2315-2024-01	-2 376,00	0,00	0
02/08/2024	Cuisinière - Ecole Maternelle	2188-2024-09	689,99	0,00	0
02/08/2024	Ecran 27" - Sce Périscolaire/Associations (V.CLAIR	21838-2024-05	264,13	0,00	0
02/08/2024	Espace culturel Louis Aragon	21318-2012-01	154 314,01	0,00	0
02/08/2024	Espace culturel Louis Aragon	21318-2012-01	404,86	0,00	0
02/08/2024	Espace culturel Louis Aragon	21318-2012-01	15 178,00	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N en années (2)	
02/08/2024	Espace culturel Louis Aragon	21318-2012-01	510 768,67	0,00	0
02/08/2024	Gymnase EDF	21314-2023-01	304 600,00	0,00	0
02/08/2024	Maison des Chasseurs	21318-2005-02	15 154,04	0,00	0
02/08/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	2 520,00	0,00	0
02/08/2024	Pôle médical	21313-2016-01	833 333,33	0,00	0
02/08/2024	Pôle médical	21313-2016-01	595 854,00	0,00	0
02/08/2024	Réhabilitation ancienne piscine en salle de sport	2138-2023-03	20 946,00	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	12 653,88	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	31 179,23	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	142 821,12	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	6 720,00	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	83 397,05	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	26 935,18	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	70 475,42	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1962-02	58 356,53	0,00	0
02/08/2024	Site Médiéval	21318-1969-02	29 850,00	0,00	0
02/08/2024	SkatePark	2128-2023-01	2 760,00	0,00	0
02/08/2024	Stade de Foot	21318-1992-02	22 564,27	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	1 265 505,49	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	297 883,69	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	428,17	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	59 639,98	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	10 233,20	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	59 527,99	0,00	0
02/08/2024	Tennis	21318-1990-03	2 593,97	0,00	0
06/08/2024	Halte Fluviale (Port)	2138-2008-01	251 243,84	0,00	0
09/08/2024	2 Frigos - Stade de Rugby	2188-2024-10	959,98	0,00	0
09/08/2024	Boulodrome	21314-2024-03	3 807,95	0,00	0
09/08/2024	Frigo - Services Techniques	2188-2024-11	479,99	0,00	0
09/08/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	14 167,46	0,00	0
12/08/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	6 350,39	0,00	0
12/08/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	1 209,61	0,00	0
12/08/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	2 052,01	0,00	0
12/08/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	637,85	0,00	0
12/08/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	528,00	0,00	0
14/08/2024	Aménagement rue de la République et 19 mars 1962	2315-2024-01	7 140,00	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21535-2024-02	594,00	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21535-2024-02	594,00	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21538-2024-02	-594,00	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Parking Filature	21538-2024-02	-594,00	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Rue des Bas Ilons	21535-2024-03	15 187,46	0,00	0
14/08/2024	Réseau télécom - Rue des Bas Ilons	21538-2024-01	-15 187,46	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
				en années (1)	en années (2)
06/09/2024	Réseau télécom - Rue des Bas Ilons	21535-2024-03	602,49	0,00	0
06/09/2024	Supports Numériques - Ecole des Roches	2051-2022-03	99,00	0,00	0
06/09/2024	Travaux sur réseau éclairage public	2041582-2024-01	2 257,48	142,08	1
09/09/2024	Double colonne 20 bacs - Ecole Maternelle	21841-2024-01	424,80	0,00	0
09/09/2024	Double colonne 20 bacs - Ecole Maternelle	21841-2024-01	285,47	0,00	0
09/09/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	705,59	0,00	0
09/09/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	134,40	0,00	0
09/09/2024	Etude Aménagement Self Restaurant Scolaire	2031-2024-02	228,00	0,00	0
09/09/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	620,26	0,00	0
09/09/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	936,00	0,00	0
09/09/2024	Tapis de regroupement - Ecole Maternelle	2188-2024-12	199,15	0,00	0
11/09/2024	Aiguille SUNNY	21578-2024-01	537,00	0,00	0
11/09/2024	CINEMA	21314-2024-04	1 327,44	0,00	0
11/09/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	573,12	0,00	0
11/09/2024	Maison de retraite	21318-1996-02	2 922,48	0,00	0
11/09/2024	Maison Doudou	2138-2024-03	5 760,00	0,00	0
11/09/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	888,02	0,00	0
24/09/2024	20 Chaises - Ecole Primaire (classe CE1 Mme BELLO)	21841-2024-03	2 034,00	0,00	0
03/10/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	620,26	0,00	0
03/10/2024	Réseau électrique place de la Liberté	21534-2024-03	1 591,20	0,00	0
04/10/2024	Les Halles de la Filature	21318-2022-01	3 727,19	0,00	0
10/10/2024	Terrain Chaney (AH 7)	2112-2023-01	-34,58	0,00	0
15/10/2024	Colombarium en granit	21316-2024-02	25 836,00	0,00	0
15/10/2024	Stade de Foot	21314-2024-01	276,00	0,00	0
16/10/2024	Création volige pour fleurissement 2024	2158-2024-02	384,00	0,00	0
18/10/2024	Licence Microsoft Office - Marie-Pierre REYNIER	2051-2024-01	273,24	0,00	0
21/10/2024	Projecteur à led - Octobre rose	2158-2024-11	1 008,00	0,00	0
28/10/2024	2 tables - Ecole Maternelle	21841-2024-04	233,26	0,00	0
07/11/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	1 710,00	0,00	0
07/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	10 200,00	0,00	0
08/11/2024	Pôle médical	21313-2016-01	960,00	0,00	0
12/11/2024	Construction Piscine Couverte	238-2023-01	360 000,00	0,00	0
12/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	813,00	0,00	0
12/11/2024	Pôle médical	21313-2016-01	93 105,57	0,00	0
12/11/2024	Réseau électrique place Georges Clemenceau	21534-2024-04	1 658,88	0,00	0
12/11/2024	SkatePark	2128-2023-01	25 288,50	0,00	0
12/11/2024	SkatePark	2128-2023-01	7 327,50	0,00	0
21/11/2024	Défibrillateur Tennis	2188-2024-13	769,62	0,00	0
21/11/2024	Groupe scolaire Henri Chaze	21312-1963-01	2 883,90	0,00	0
21/11/2024	Groupe scolaire Henri Chaze	21312-1963-01	933,44	0,00	0
21/11/2024	Groupe scolaire Henri Chaze	21312-1963-01	6 360,24	0,00	0
21/11/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 883,91	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée	
				31/12/N	en années (2)
21/11/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 253,50	0,00	0
21/11/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	5 162,69	0,00	0
21/11/2024	Outillage Services techniques	21578-2024-02	479,86	0,00	0
21/11/2024	Projecteurs d'images (x3)	2188-2024-14	7 560,00	0,00	0
21/11/2024	Stade de rugby	21318-1963-01	3 809,06	0,00	0
24/11/2024	Maison de retraite	21318-1996-02	262,68	0,00	0
27/11/2024	Nouveau centre Aquatique	2313-2021-01	4 680,00	0,00	0
27/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	2 400,00	0,00	0
27/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	15 830,00	0,00	0
27/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	2 597,00	0,00	0
28/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	71 881,40	0,00	0
28/11/2024	Parking de la Filature	2152-2024-01	29 865,12	0,00	0
06/12/2024	HOTEL DE VILLE	21311-1996-01	2 332,56	0,00	0
06/12/2024	Kit perfo - Services Techniques	21578-2024-03	598,80	0,00	0
06/12/2024	Outillage Services techniques	21578-2024-02	3 188,51	0,00	0
09/12/2024	Camping	21318-1982-01	300,00	0,00	0
09/12/2024	Décorations de Noel	2188-2024-01	624,70	0,00	0
09/12/2024	Local commercial place Clemenceau	21318-2009-01	730,00	0,00	0
09/12/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	2 475,00	0,00	0
09/12/2024	Parking Mercoyrol	2152-2024-06	5 400,00	0,00	0
09/12/2024	SkatePark	2128-2023-01	143 232,00	0,00	0
10/12/2024	Chariots et vaisselle - Restaurant scolaire	2188-2024-16	4 844,40	0,00	0
10/12/2024	Local commercial place Clemenceau	21318-2009-01	1 920,00	0,00	0
10/12/2024	Local magasin optique - 11 avenue Joliot Curie	21318-2024-03	5 710,00	0,00	0
11/12/2024	Augmentation capacité serveur	21838-2024-06	1 012,80	0,00	0
11/12/2024	Ecran - Service Communication	21838-2024-07	219,42	0,00	0
12/12/2024	Modifications PLU 2024	202-2024-01	185,94	0,00	0
20/12/2024	Espace culturel Louis Aragon	21318-2012-01	160 637,13	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

B13

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE

B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 365 694,58
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-339 196,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 026 498,50

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	2 087 896,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	4 026 498,50
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	6 114 394,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	873 000,00	787 871,24	480 973,51	1 268 844,75
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 340 000,00	456 895,11	0,00	456 895,11
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	467 000,00	-330 976,13	-480 973,51	-811 949,64
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	4 365 694,58			4 365 694,58
Affectation au 1068 (C)	2 087 896,32	2 087 896,32		2 087 896,32
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	6 453 590,90			6 453 590,90
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				5 641 641,26

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le



ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		873 000,00	787 871,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		865 000,00	783 871,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	845 000,00	770 434,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	20 000,00	13 437,03
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 000,00	4 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 000,00	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 340 000,00	III 456 895,11
Ressources propres externes de l'année (a)		65 000,00	372 239,10
10222	FCTVA	0,00	307 659,79
10226	Taxe d'aménagement (2)	10 000,00	5 864,22
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	55 000,00	58 715,09
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 275 000,00	84 656,01
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	44 976,33	23 109,86
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	270,00	6 522,80
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	0,00	269,68
28138	<i>Autres constructions</i>	1 619,00	1 619,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	8 886,00	8 886,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	44 248,67	44 248,67
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le **Réalisations**
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 175 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025	
Reçu en préfecture le 14/03/2025	
Publié le	
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE	

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

ANNEXE

DT.T

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

S²LO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE

D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

S²LO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT

D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

S²LO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT

D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

DZ.T

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------



IV – ANNEXES

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION**

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE

DZ.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

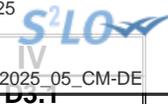
MATERIEL ROULANT

Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

S2LO

IV
DS

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE

Cet état ne contient pas d'information.



IV
DE

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
M. Bernard REYNAUD	ASS MAIRES DE L'ARDECHE	30,00	09/04/2024	Eau et Assainissement-Préparer le transfert
M. Bernard REYNAUD	ASS MAIRES DE L'ARDECHE	40,00	14/05/2024	La gestion de ses agents

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

S2LO

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

D6

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)**

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 800 000,00	11 361 477,94	480 973,51	4 957 548,55
RECETTES	16 800 000,00	15 943 507,58	0,00	856 492,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 200 000,00	6 606 230,80	0,00	1 593 769,20
RECETTES	8 200 000,00	8 318 558,73	0,00	-118 558,73

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CCAS DE CRUAS/ N°SIRET : 26070112300010

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 600,00	1 257,89	0,00	342,11
RECETTES	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 000,00	33 755,47	0,00	21 244,53
RECETTES	55 000,00	54 644,86	0,00	355,14

BUDGET ASSAINISSEMENT CRUAS/ N°SIRET : 21070076100054

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 184 000,00	38 619,62	0,00	1 145 380,38
RECETTES	1 184 000,00	1 187 258,15	0,00	-3 258,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	270 000,00	180 605,86	0,00	89 394,14
RECETTES	270 000,00	280 140,04	0,00	-10 140,04

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
 Reçu en préfecture le 14/03/2025
 Publié le 
 ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation de des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 985 600,00	11 401 355,45	480 973,51	6 103 271,04
RECETTES	17 985 600,00	17 132 365,73	0,00	853 234,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 525 000,00	6 820 592,13	0,00	1 704 407,87
RECETTES	8 525 000,00	8 653 343,63	0,00	-128 343,63

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**IV****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****D10****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 985 600,00	11 401 355,45	480 973,51	6 103 271,04
RECETTES	17 985 600,00	17 132 365,73	0,00	853 234,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 525 000,00	6 820 592,13	0,00	1 704 407,87
RECETTES	8 525 000,00	8 653 343,63	0,00	-128 343,63
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	26 510 600,00	18 221 947,58	480 973,51	7 807 678,91
TOTAL GENERAL DES RECETTES	26 510 600,00	25 785 709,36	0,00	724 890,64

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	14 371 000,00	4,34	30,61 %	0,00	4 398 963,10	16,88
TFPNB	21 000,00	5,90	0,13 %	0,00	28,00	12,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	14 392 000,00	4,35			4 398 991,10	16,88

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE



IV

IV – ÉTATS ANNEXÉS
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

Cet état ne contient pas d'information.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/03/2025

Présenté par le Maire (1),

A Cruas, le 13/03/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante (2), réunie en session Ordinaire

A Cruas, le 13/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3),

M. CARTA Fabrice	
M. FERROUSSIER Franck	
M. GALVE Serge	
M. GUERBAS Nasser	
M. JARNIAS Dominique	
M. MADEIRA Antonio	
M. MORELLI Pierre	
M. PEILA Jean-Marc	
M. PERRIN Mathieu	
M. REYNAUD Bernard	
M. ROUBY François	
M. TOUATI Philippe	
Mme ALES Mallory	
Mme BONNEFOI Natacha	
Mme COLOGNAC Régine	
Mme DE VAULX Emily	
Mme HAOND Claudette	
Mme KWIATKOWSKI Stéphanie	
Mme MASSELLO Elodie	

Envoyé en préfecture le 14/03/2025	
Reçu en préfecture le 14/03/2025	
Publié le	
ID : 007-210700761-20250313-2025_05_CM-DE	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Mme PLANCHON Joëlle	
Mme PUAUX Mylène	
Mme QUINTEIRO Sandrine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cruas, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.